



DÉCLARATION LIMINAIRE DES FSU 06 ET 83 DU CHSCT ACADÉMIQUE DU MARDI 3 NOVEMBRE 2020

Tout d'abord nous souhaitons parler de l'hommage rendu hier à notre collègue Samuel Paty.

Les élus de la FSU veulent dire toute leur colère et leur indignation quant à la décision du ministre Blanquer de revenir sur l'accord trouvé avec les OS pour l'organisation de la journée du 2 novembre.

Nous avons été avertis par mail le vendredi à 17h que le temps d'échange entre personnels de l'éducation nationale était annulé.

Une fois de plus nous constatons toute la considération que notre ministre nous porte. Le ministre de l'Éducation nationale fait le choix de réduire le nécessaire temps de réflexion, d'échange, de partage à une simple minute de silence. Il affaiblit aussi l'indispensable travail pédagogique que nous devons commencer avec nos élèves.

Cette décision est indigne et certainement pas à la hauteur des attentes des personnels. L'école a été attaquée. La communauté éducative est meurtrie. Nous ne pouvons pas rentrer, reprendre le chemin de nos établissements scolaires comme si de rien n'était. La cérémonie d'hommage national était nécessaire mais pas suffisante.

Dans chaque école, chaque collège, chaque lycée, les personnels de l'Éducation nationale ont besoin dans un premier temps de se retrouver, de parler, d'extérioriser. Nous ne demandons pas une cellule psychologique dans chaque école de la République, mais juste un temps d'entre soi.

Il y avait des solutions simples, repousser la rentrée des élèves au mardi 3 et faire de cette journée du 2 novembre un temps de réflexion, d'échange, de partage mais aussi de travail pédagogique pour préparer ensemble le retour des élèves.

Nous sommes choqués nous a-t-on dit ...

Dans certains collèges et lycées, les chefs d'établissements ont compris cela et ont rétabli ce temps d'échange en décalant la rentrée à 10h.

Samuel Paty a payé de sa vie son engagement professionnel pour des principes qui nous réunissent toutes et tous. Nous lui devons un hommage plein et entier.

Le mercredi 28 octobre le président de la République, dans une allocution télévisuelle, a annoncé un deuxième confinement.

La présentation était implacable, la situation sanitaire est pire qu'au printemps, l'ensemble du territoire est touché, la vague touche toute l'Europe, cette seconde vague sera plus dure et plus meurtrière que la première...

Il faut donner un coup de frein brutal aux contaminations, conséquence la France va être confinée à compter du vendredi 30 octobre, mais les écoles resteront ouvertes. Le président explique que les enfants ne sauraient être durablement privés d'éducation, les

écoles, collèges et lycées resteront donc ouverts avec des protocoles sanitaires renforcés.

Il semble paradoxal de confiner un pays, d'imposer partout où c'est possible le télétravail mais de laisser chaque jour 1 million d'enseignants et 12 millions d'élèves se déplacer se côtoyer.

Rappelons qu'Amélie de Montchalin, ministre de la transformation et de la fonction publiques, dans une circulaire du 29 octobre 2020, rappelle que le télétravail est dorénavant la règle pour l'ensemble des activités qui le permettent.

Qui le permettent... l'éducation nationale après avoir été louée au printemps par son ministre pour la mise en place du télétravail ne serait plus en capacité de le faire ? Ou bien des considérations économiques imposeraient à l'école d'accueillir tous les élèves ? Poser la question revient à y répondre.

Les enseignants, les directeurs d'écoles et chefs d'établissement attendaient donc les modifications apportées au protocole sanitaire pour contrer cette seconde vague.

Allions nous comme en mai et juin réduire de moitié les effectifs dans les classes comme le laissait penser la photographie du protocole applicable au 2 novembre ?

Au final les grands changements sont le port du masque pour les élèves de l'école élémentaire et des mesures de distanciations lorsque cela est matériellement possible ! Vraiment un protocole à la hauteur de la crise sanitaire présentée par le président de la République...

Comment expliquer aux restaurateurs que leurs établissements ne peuvent rester ouverts alors que les cantines accueillent des centaines d'élèves dans des locaux relativement exigus ? Comment expliquer aux salles de sport qu'elles doivent fermer mais que les cours d'EPS peuvent se dérouler sans modification du protocole ?

Une fois de plus, une fois de trop, le gouvernement montre son peu de considération pour l'Éducation nationale, ses personnels et ses élèves.

Dès le mois de juin, la FSU a alerté sur la nécessité de préparer une rentrée exceptionnelle. Il fallait sécuriser, protéger et prévenir une deuxième vague. Au mépris de ces considérations et des recommandations de bon nombre de scientifiques, le ministre a fait le choix d'alléger le protocole sanitaire pour la rentrée, ce qui a favorisé la circulation du virus dans les écoles, collèges, lycées. Il porte une lourde responsabilité dans la dégradation de situation actuelle.

En octobre, les indicateurs montraient une plus grande circulation du virus dans les établissements scolaires, la FSU a exigé un renforcement du protocole sanitaire, balayé d'un revers de la main par le ministre, le gouvernement osant parler d'une rentrée réussie !

Quelles dispositions a-t-on pris pour protéger les personnels vulnérables ?

Le Conseil d'État a suspendu les dispositions du décret du 29 août 2020 qui avaient restreint les critères des personnes dites vulnérables. En l'absence d'une nouvelle décision du Premier ministre, la liste des onze critères du décret du 5 mai 2020 s'applique à nouveau. Les collègues attendent toujours que le rectorat les informe des modalités à mettre en œuvre, télétravail ou ASA.

Les personnels ont beaucoup donné depuis la rentrée, ont tenu le service public d'Éducation, seuls, avec des masques suspects, ont fait face à des informations contradictoires, à l'absence de transparence sur les cas de contamination, maintenant cela suffit !

Soucieux de la continuité du service public d'éducation, essentiel aux élèves, particulièrement les plus fragiles, la FSU n'a cessé d'alerter et de proposer.

Aujourd'hui, la FSU rappelle ses exigences pour une rentrée sécurisée : passage d'un fonctionnement en classe entière à un fonctionnement en demi-groupes, recrutements de personnels, d'AED, mais aussi d'agents territoriaux (pour assurer un nettoyage et une désinfection des salles), réorganisation de la demi-pension pour limiter le brassage des élèves.

Des mesures doivent aussi être prises sur le plan pédagogique parmi lesquelles l'aménagement des programmes et un nouveau calendrier du bac (report des EC1 et des épreuves de spécialité en juin). Le jour de carence doit être suspendu immédiatement : il est inacceptable que les personnels payent le prix d'être malade !